L'une des premières relations de la conquête de l'Algérie

BIANCHI (M.-X.). RELATION DE L'ARRIVEE DANS LA RADE D'ALGER DU VAISSEAU DE S.M. LA PROVENCE, sous les ordres de M. le Comte de La Bretonnière, commandant les forces navales du roi dans ces parages ; EXCURSION DANS LA VILLE ET LES ENVIRONS D'ALGER, et détails précis de l'insulte faite au pavillon du Roi par les Algériens, le 3 août 1829. Par M.-X. Bianchi, secrétaire interprète du Roi, membre de la Commission centrale de la Société de géographie de Paris, membre des Sociétés asiatiques de Paris et de Londres. *Paris, Chez l'auteur, et Ladvocat, 1830,* in-8, cart. bradel papier vert, pièce de titre noire en long [Rel. mod.], le faux-titre manque.

Titre, pp. [5] à 78, *1 planche et 1 carte lithographiées*, hors texte et dépliantes.

Tailliart 1449. Gay 868. *Edition originale, rare.*

L'une des premières relation de la conquête de l'Algérie, par un témoin des faits, embarqué sur *la Provence*. Les planches lithographiées représentent : "Insulte faite au vaisseau parlementaire Français *la Provence* par les Algériens, le 3 Août 1829", et "Alger Djézaïr. Son Port, ses Fortifications et une partie de ses environs" [Carte].

RELATION

DE L'ARRIVÉE

DANS LA RADE D'ALGER

du vaisseau de S. M. la Provence,

SOUS LES ORDRES DE M. LE COMTE

DE LA BRETONNIÈRE,

COMMANDANT LES FORCES NAVALES DU ROI DANS CES PARAGES;

EXCURSION DANS LA VILLE ET LES ENVIRONS D'ALGER,

ET DÉTAILS PRÉCIS DE L'INSULTE FAITE AU PAVILLON DU ROI,

PAR LES ALGÉRIENS, LE 3 AOUT 1829.

Par M.-X. Bianchi,

SECRÉTAIRE-INTERPRÈTE DU ROI,

MEMBRE DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS ET DE LONDRES.

Paris,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES BEAUX-ARTS, N° 11;

ET CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE,

AU PALAIS-ROYAL.

1830.

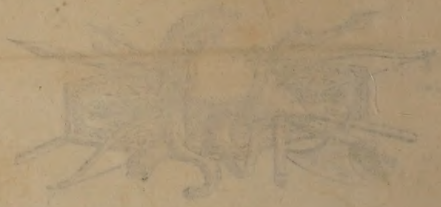

Dépôt Gal de la Guerre. 1830.

Lith. de B. Ardit, rue Vivienne N° 2.

Insulte faite au Vaisseau parlementaire Français la Provence par les Algériens, le 3 Août 1829.

Le Vaisseau la Provence, Corvette Anglaise, le Pilorus. Gaëlette Espagnole le Guadalette. 2 Frégates Françaises, la Thétis et la Proserpine. le Brick Français l'Orch.

RELATION

DE L'ARRIVÉE

DANS LA RADE D'ALGER

DU VAISSEAU DE SA MAJESTÉ

LA PROVENCE.

Parti le 30 juillet au matin de sa ligne de croisière et précédé du brig l'*Alerte* portant pavillon parlementaire, le vaisseau français *la Provence*

arriva vers les deux heures du même jour dans la rade d'Alger. A trois heures les deux bâtimens jetèrent l'ancre et mouillèrent par vingt-deux brasses à environ cinq quarts de lieue de la ville. Dans cette position, nous avions sous les yeux une partie d'Alger s'élevant en amphithéâtre, toute la côte est de la baie, depuis la porte Bab-Azoun jusqu'au cap Matifou (1); à notre gauche et sur le rivage, le fort Bab-Azoun, et presque dans la même direction, mais à une grande élévation de la côte, le château de l'Empereur. Nous relevions le phare d'Alger dans le nord quart nord-est, à la distance d'environ deux mille cinq cents toises, et le front nord de la ville dans le nord nord-ouest, à la distance de trois à quatre milles. Nous remarquerons ici, d'après l'opinion d'un officier d'artillerie très

(1) Ce cap, dont nous nous approchâmes souvent, forme, à l'est, une petite élévation. Du côté qui regarde Alger, se trouve un fort destiné à défendre la rade; et, non loin du cap, les ruines de l'ancien Cothon.

distingué que nous avions à bord (1), que les forts et les batteries d'Alger répartis sur la côte pour la défense propre de cette place, n'offrent, vus d'une manière générale, que deux grands fronts suffisans pour la couvrir du côté de la mer. Ces deux fronts peuvent être considérés, en cas d'attaque, comme les deux faces d'un bastion du corps d'enceinte d'une place forte, dont la batterie de la pointe nord du môle serait l'angle saillant. L'une de ces faces est tournée vers l'est ou l'intérieur de la baie d'Alger, l'autre vers le nord ou la grande mer. Toute l'artillerie battant l'entrée de la rade est accumulée sur ces deux fronts.

Alger, vu de la mer, est bien loin d'offrir cet aspect pittoresque et cette élégance du goût oriental que présente surtout Constantinople, et

(1) M. Signoret, capitaine d'artillerie de marine, auteur d'un excellent mémoire inédit, intitulé *Coup d'œil sur les moyens de défense de la ville d'Alger par mer*, dont nous devons la communication à M. le contre-amiral de La Bretonnière.

même Smyrne, ainsi que d'autres villes de l'empire ottoman. L'œil n'aperçoit d'abord qu'un rideau dont la blancheur fatigue la vue. Au lieu de cette réunion d'élégantes mosquées, de minarets élancés, de coupoles dorées et d'habitations peintes de diverses couleurs et ombragées de cyprès, cette ville n'offre qu'un amas confus de maisons plates et uniformes dont la monotonie n'est interrompue que par la vue de quelques dômes couverts en plomb et de grosses tours carrées surmontées de plates-formes qui tiennent lieu de minarets.

Mais rien n'égalait la beauté du coup-d'œil que nous présentait la partie est d'Alger. Ce coteau magnifique, depuis le bord de la mer jusqu'au sommet le plus élevé, n'offrait qu'une suite de collines et de vallées parsemées d'un nombre infini de jardins et de jolies maisons de campagne où les habitans se retirent pendant les mois les plus chauds de l'année. Ces maisons, bâties dans le goût mauresque, couvertes de terrasses d'un

blanc éblouissant et entourées d'arbres fruitiers, s'offraient à nous sous l'aspect le plus pittoresque. Les jardins produisent une grande quantité de melons, de fruits et de légumes de toute espèce, et, ce qui est d'un avantage inappréciable dans un pays chaud, ils sont arrosés par des sources et des ruisseaux abondans. L'eau justement renommée de la grande fontaine d'Alger provient en totalité de ces sources, et est amenée dans la ville par des conduits souterrains. Sur le bord de la mer, et à partir du faubourg de Bab-Azoun, un chemin large et sablonneux conduit, en suivant le rivage, au cap Matifou ; nous le vîmes presque toujours parcouru par des caravanes, des cavaliers arabes et des piétons. Un jour, en portant notre vue sur cette partie du rivage, nous pûmes reconnaître que les canons montés sur affût de campagne ne sont pas étrangers aux Algériens ; nous en vîmes deux sur le bord de la côte la plus voisine du vaisseau. Ces canons étaient en batteries, les prolonges déployées et attelés de quatre chevaux

à l'européenne. Non loin de là, et derrière les batteries qui bordent la côte, était un camp composé d'une trentaine de tentes rondes ayant chacune la forme d'un parapluie. Là les soldats, à ce que j'ai appris depuis, couchent à terre n'ayant ni paille ni autre chose sous eux, recevant pour toute nourriture un peu de biscuit, d'huile, des olives, du blé bouilli et de la viande une fois par semaine. Les Arabes ne connaissent ni corps-de-garde ni factionnaires ; la nuit seulement un soldat veille dans chaque tente tandis que ses camarades dorment tout habillés. Toujours du même point d'observation, messieurs les officiers d'artillerie qui se trouvaient à bord comptèrent onze batteries de côte dans le pourtour de la baie, entre le fort Bab-Azoun et le cap Matifou. Ces batteries sont construites dans le sable sur le bord de la mer et battent la baie : elles ne sont composées que d'un seul épaulement sans fermeture à la gorge.

Le fort Bab-Azoun, que nous avions également

en vue, n'appartient à aucun système de fortification en usage en France. C'est un grand édifice en maçonnerie élevé d'environ trente pieds au-dessus du sol et de soixante au-dessus du niveau de la mer. Ce fort est composé de deux parties rectangles différentes, mais parallèles entre elles, réunies par une espèce de courtine ou mur de clôture, fermant à droite et à gauche l'espace qui les sépare. Ses moyens de défense du côté de la rade, se composent de trois rangs de batteries superposées parallèlement les unes aux autres, et dont la première, à partir de la base, est casematée. Ces batteries sont armées de cinquante-sept pièces de canon de gros calibre (1).

Dans la même direction du fort Bab-Azoun, et sur le sommet de la colline qui domine Alger, à l'extrémité d'un ravin, nous découvrions le fort l'Empereur. Ce nom lui a été donné en mémoire de la malheureuse expédition de l'em-

(1) Mémoire du capitaine Signoret.

pereur Charles V, qui en jeta les fondemens en 1541; ce château fut terminé par Hassan Agha, en 1545. Au centre de ce fort est une grosse tour bâtie en pierre de taille dont nous apercevions la partie la plus élevée.

Le fort l'Empereur, comme l'a très bien décrit M. Shaler, est un polygone irrégulier, garni de bastions, qui n'a ni fossés, ni chemins couverts, ni ouvrages avancés; mais, à vue d'œil, la circonférence de cinq cents toises que lui donne cet auteur me paraît exagérée (1).

Le jour même de notre entrée dans la rade d'Alger, M. le comte de La Bretonnière, d'après des conventions préalables relatives à sa première entrevue avec le dey et les membres de la régence, fit immédiatement ses dispositions pour se rendre à terre. A cet effet, il s'embarqua dans son canot, accompagné de MM. Bianchi, secrétaire interprète du roi, de Nerciat, capitaine de fré-

(1) Page 69 de la traduction française.

gate, et Gabrié, secrétaire du commandant; à peu près à moitié chemin de notre mouillage à la ville, nous passâmes à peu de distance de la corvette anglaise *le Pilorus* et de la goélette espagnole *la Guadaleta*. Ces deux bâtimens de guerre étaient arrivés la veille, et le dernier avait amené un nouveau consul espagnol à Alger. Poussé par une légère brise d'est, le canot, couvert de toutes ses voiles, eut bientôt atteint la première ligne des batteries de la marine. Ces batteries, ainsi que les rochers qui les bordent, étaient déjà couverts d'une populace immense dont les vêtemens en lambeaux et l'aspect grossier ne devaient pas nous donner une idée bien avantageuse du reste de la population. Il était même difficile de reconnaître si les cris tumultueux poussés par cette multitude d'hommes dont le bruit parvenait jusqu'à nous, étaient l'expression de sentimens hostiles ou favorables à notre arrivée.

Parvenus à l'entrée de la darse, nous aperçûmes une embarcation algérienne qui venait au-

devant de nous, et dans laquelle se trouvait le Liman-Reïs, ou capitaine du port, et M. Bensamon, premier drogman de la régence. M. le comte Datili, consul-général de Sardaigne, chargé des affaires de France, nous attendait au lieu du débarquement. Le magnifique uniforme rouge et couvert de broderies que portait ce fonctionnaire, contrastait d'une manière frappante avec les haillons et la malpropreté de tous ceux qui l'entouraient. Au moment où nous mîmes pied à terre, la foule de curieux qui obstruait les quais et les avenues du port s'était tellement accrue, que nous n'eussions jamais pu avancer au milieu de ces masses, si des gardes, qui marchaient devant nous, armés de bâtons, ne nous eussent ouvert un passage, en en distribuant des coups à droite et à gauche avec une dextérité et une prodigalité toutes particulières à ce pays. Nous fûmes introduits chez le ministre de la marine, qui l'est aussi des affaires étrangères. Un escalier sombre et étroit nous conduisit dans une petite pièce dont tout l'ameublement

consistait en un mauvais sofa, un tapis grossier, quelques chaises disposées pour nous, et des armes de toute espèce suspendues à la muraille.

Cette première réception du ministre de la marine fut en apparence des plus amicales; je dis en apparence, car nous savions d'avance qu'il ne nous était pas favorable, et plus tard nous eûmes la preuve que les Français à Alger n'avaient pas d'ennemi plus déclaré et plus redoutable.

Cette première conversation ne fut d'abord qu'un échange de politesses et de vœux usités en pareil cas pour le prompt rétablissement de la paix entre la France et Alger. Dans tout ce que dit le ministre de la marine, homme du reste assez commun, il ne laissa pas que de montrer une finesse et une réserve qui feraient honneur au diplomate européen le plus consommé. Il fut convenu que le lendemain, à une heure, le dey recevrait dans son palais de la Cassaba (1) le comman-

(1) Cette citadelle, de forme octogone, garnie d'embrasures et de

dant des forces navales du roi de France, pour entendre ses propositions. Dans le cours de cette visite, on nous servit le café, et ensuite une limonade à la glace dans le même vase de cristal, qui, suivant l'usage, fut d'abord présenté au ministre, puis au commandant, et successivement aux personnes qui l'accompagnaient.

Il était six heures du soir lorsque nous prîmes congé de Son Excellence. Quand nous arrivâmes au port, la brise avait considérablement fraîchi, la mer était houleuse, et ce ne fut qu'avec beaucoup de temps et de peine que nous pûmes regagner notre bord.

Le lendemain, 31 juillet, M. le comte de La Bretonnière, accompagné des mêmes personnes, arriva vers midi sur le quai d'Alger. M. le consul de Sardaigne et le drogman du dey, qui nous avaient donné rendez-vous, n'étant pas encore arrivés, le commandant fut invité à se reposer en

canons sur toutes ses faces, est située à l'angle oriental de la ville, et se découvre de très loin en mer.

les attendant dans le divan-khané, ou salle du conseil du ministre de la marine. Cette pièce, construite récemment dans le goût mauresque, avec des bassins en marbre d'où s'élancent des jets d'eau, est fort belle; on y respire une fraîcheur douce et agréable. A l'entrée de cette salle se trouve un kiosk élevé, où nous nous arrêtames aussi quelques instans, et d'où la vue s'étend sur le port et sur toute la longueur du môle.

Dans le trajet du port au kiosk, la vue d'un spectacle bien affligeant pour des Français nous avait été ménagée avec une raffinement de cruauté bien digne du caractère de nos hôtes : les trois chaloupes des frégates françaises l'*Iphigénie* et la *Duchesse de Berri*, tristes débris de la malheureuse entreprise du 17 juin 1829, avaient été rangées sur notre passage de manière à ne pas échapper à nos regards (1). De jeunes Algériens,

(1) Le 17 juin 1829, six chaloupes des frégates *l'Iphigénie* et *la Duchesse de Berri* furent envoyées, entre les caps Déli et Morisson, à la poursuite d'un corsaire algérien mouillé près de la côte. Malheureuse-

instruits sans doute d'avance à cette manœuvre, frappaient dessus et s'efforçaient par leurs gestes d'attirer notre attention sur ces objets, qu'ils considéraient, ainsi que toute la population d'Alger, comme des trophées d'une victoire signalée. Nous vîmes même plusieurs Algériens portant sur eux les vestes ou paltaux de nos marins tués dans cette circonstance.

Le consul de Sardaigne et le drogman du dey nous ayant rejoints, nous nous acheminâmes, précédés du capitaine du port et de nos gardes, vers le palais du dey, situé à l'extrémité ouest et sur le point le plus élevé de la ville. Nous traversâmes la longueur du môle, qui peut avoir cinq cents

ment trois de ces chaloupes, poussées à terre par la lame, ne purent être remises à flot, et tombèrent, ainsi qu'une partie des hommes qui les montaient, au pouvoir des Bédouins. Deux élèves de marine, MM. Cassius et Bargignac, ainsi que vingt-deux marins, après s'être défendus long-temps héroïquement contre plus de mille Arabes, payèrent de leur vie l'impétuosité de leur courage. Un seul de nos marins fut sauvé, et conduit comme prisonnier de guerre à Alger. Nous aurons occasion d'en parler plus tard. (Voyez, pour plus de détails sur cet évènement, les *Annales maritimes*, cahier de juillet 1829, page 74.)

pas de long, et nous passâmes par la porte de la Marine, où l'on conservait encore il y a plusieurs années, comme un trophée de victoire, cinq cloches prises dans la ville d'Oran en 1708.

Pendant près de trois quarts d'heure que nous mîmes à faire le trajet du port à la Cassaba, il nous fallut parcourir des rues extrêmement étroites, mal pavées, sales, obscures, non aérées, et souvent d'une pente très rapide. Dans plusieurs de ces rues les maisons étaient étayées l'une par l'autre au moyen de poutres posées transversalement. Ces mesures de précautions datent de l'année 1717, époque où Alger éprouva, pendant neuf mois de suite, des secousses de tremblement de terre si violentes que presque tous les habitans abandonnèrent la ville et campèrent dans les campagnes environnantes. La chaleur excessive et la fatigue que nous éprouvions nous forcèrent plusieurs fois de nous arrêter pour reprendre haleine. Excepté quelques Turcs ou Maures de distinction, les nombreux

habitans que nous rencontrâmes avaient en général un air de misère et de malpropreté. De temps en temps, quelques fantômes blancs, dont on apercevait à peine les yeux, s'arrêtaient avec curiosité sur notre passage, et nous rappelaient par leur présence qu'il existait aussi des femmes dans cette ville. Nous ne trouvâmes sur notre chemin aucun édifice ou monument ancien digne de fixer un seul instant notre attention (1). L'absence de fenêtres donnant sur la rue, quelques ouvertures garnies de grilles en fer, et les petites portes surmontés d'auvens, donnent en général à ces maisons le triste aspect de prisons. Mais dans l'intérieur ces habitations offrent un coup d'œil très agréable ; nous aurons occasion d'en parler plus tard. Dans cette partie de la ville, excepté

(1) Sous le rapport des antiquités, il y a déjà plus d'un siècle qu'Alger n'offre rien aux voyageurs qui soit digne de fixer leur attention. Vers 1730, le docteur Shaw y vit encore quelques inscriptions tronquées; mais les lettres en étaient tellement couvertes de chaux, qu'il ne put les déchiffrer.

quelques échopes de marchands de tabac ou d'épiciers, nous ne vîmes ni boutiques ni magasins de quelque apparence. Nous apprîmes que les plus considérables se trouvaient, ainsi que les cafés les plus fréquentés, dans la grande rue d'Alger qui traverse cette ville du nord au sud. Parvenus à peu de distance de la Cassaba, nous vîmes sur une petite place à notre droite une belle fontaine en marbre, formant un massif carré surmonté d'une coupole, autour de laquelle s'avançait horizontalement un toit en auvent, destiné à abriter les approches de la fontaine. Les quatre faces du massif étaient couvertes de sculptures dorées, d'arabesques et de versets du Coran; autour de ce monument plusieurs Turcs assez bien mis étaient assis et fumaient gravement la pipe (1). A notre entrée dans la première cour

(1) Jusqu'en 1611 Alger n'avait d'autre eau que celle des citernes; mais, à cette époque, un Maure indiqua le moyen d'y conduire celles d'une source située à un quart de lieue de la ville, dans le voisinage du château de l'Empereur. C'est à ce projet, mis à exécution, qu'on doit

du palais, on nous fit attendre quelques instans le retour d'un officier qui était allé prévenir Son Altesse de notre arrivée. C'est dans cette cour, qui a la forme d'un carré long, que le dey donne ordinairement ses audiences publiques. Le trône, que nous aperçûmes sous une galerie au fond de la cour, consistait en un sofa dressé sur une petite estrade en bois, et couvert de drap rouge. Derrière le sofa était un grand miroir de Venise, encadré d'une large bordure qui conservait à peine quelques restes de son ancienne dorure. On vint enfin nous prévenir que Son Altesse daignait nous admettre en sa présence. Précédés de nos gardes, nous montâmes un escalier assez large, et parvînmes à une galerie longue et étroite, à l'extrémité de laquelle nous

la grande quantité de fontaines qui se trouvent aujourd'hui dans cette place. Si l'armée envahissante, en s'emparant de cette source, parvenait à en détourner les eaux, cette capitale si orgueilleuse se trouverait, par cette seule opération, dans la position la plus critique, ou, pour mieux dire, à la merci des assiégeans.

apercûmes le dey assis sur un fauteuil, entouré de ses grands officiers et des principaux chefs de sa garde.

L'ancienne étiquette obligeait autrefois, dans ces circonstances, les consuls et les commandans des armemens européens à baiser la main du dey; aujourd'hui ils se bornent à une simple salutation, et portent la main sur celle que le pacha leur présente en signe d'amitié; mais, dans aucun cas, les consuls ne peuvent se présenter devant le dey avec leur épée; quelques observations faites à ce sujet à M. le comte de La Bretonnière par le drogman du dey ayant été vivement repoussées, nous conservâmes les nôtres. Le consul de Sardaigne salua le dey le premier, puis M. le comte de La Bretonnière, et successivement toutes les personnes qui l'accompagnaient.

De même que devant les têtes couronnées de l'Europe, il n'est jamais permis dans les audiences publiques de s'asseoir en présence du dey, quelque longue que soit l'audience, et quelque

soit le rang du personnage auquel elle est accordée. Cette première conférence dura plus de trois heures, pendant lesquelles il nous fallut rester debout.

Hussein Pacha, dey actuel d'Alger, était ministre de l'intérieur lorsqu'il succéda, le 1er mars 1818, à Aly Khodja, son prédécesseur. Il avait alors quarante-cinq ans, et jouissait d'une bonne réputation; mais, doué de peu d'énergie, il passait pour avoir un caractère facile à être influencé par tout ce qui l'approchait. Ce prince, qui a aujourd'hui cinquante-sept ans, est replet et d'une taille moyenne; ses traits n'ont rien de cette régularité et de cette dignité qui se remarquent généralement dans les physionomies ottomanes. Sa figure, empreinte d'une sombre agitation, paraissait triste et sévère; peut-être aussi le caractère de nos différends avec lui et le sujet de nos conférences contribuaient-ils beaucoup à cette teinte extérieure qui nous frappa. Nous ne pouvons donc rien dire des manières habituelles de ce prince dans sa vie privée. S'il faut en croire les rapports qui nous ont été faits

dans la ville, Hussein Pacha, depuis son élévation au pouvoir suprême, n'est parvenu qu'à force de crimes et d'intrigues à se maintenir dans le poste éminent qu'il occupe encore aujourd'hui.

Vivant isolé au milieu de ses sujets, il a considérablement augmenté les fortifications de la Cassaba, et n'admet dans cette citadelle, avec les plus grandes précautions, que ses ministres et ses favoris.

Dans la crainte très fondée où il est que les Algériens n'attendent qu'une occasion favorable de se défaire de sa personne, il ne sort jamais de cette forteresse. Lors d'une seule tentative qu'il fit pour aller inspecter des travaux de fortification, il faillit être assassiné, et n'échappa au danger qu'en rentrant précipitamment dans son palais.

Il y a dix-huit mois environ que Hussein pacha, jouant aux échecs avec l'agha son parent, alors chef de la force militaire d'Alger, le fit impitoyablement étrangler. Cet officier, par la régularité de sa conduite, était généralement estimé dans le

pays, mais Hussein le soupçonnait sans doute de conspirer contre sa vie.

Malgré de tels actes de cruauté, dictés par une politique ombrageuse ou par le sentiment de sa propre conservation, ce pacha est encore loin d'avoir mérité au même degré la qualification de tyran, acquise à si juste titre à son prédécesseur Aly Khodja (1).

Hussein jouit même parmi les grands et le peuple d'une certaine réputation d'équité pour tout ce qui se rapporte à l'administration de la justice et aux actes de son gouvernement.

La même impartialité qui nous a porté à faire connaître ce que la justice et l'humanité reprochent à ce prince, nous impose également le devoir de rapporter des faits qui lui font d'autant plus d'honneur qu'ils sont peut-être les seuls de ce genre que l'on puisse citer dans les fastes de l'islamisme.

(1) La mémoire d'Ali Khodja, mort de la peste au commencement de 1818, est encore en horreur aux Algériens par le souvenir de ses cruautés et de son odieuse tyrannie.

Jusqu'à ce jour tout individu admis de gré ou de force dans la religion mahométane, ne pouvait plus l'abjurer, et même la plus légère tentative à cet égard était immédiatement punie de mort. Cependant le sieur Bensamon, juif algérien, protégé Anglais, premier drogman actuel de la régence, le même qui nous accompagnait dans nos conférences auprès de Son Altesse, le sieur Bensamon, dis-je, que le dey Aly Khodja avait forcé de se faire mahométan, fut, le 29 mars 1818, rendu par Hussein dey à sa liberté de conscience. Le même jour, en vertu d'une décision du pacha, appuyée de l'opinion des cadis turcs et maures, portant que *nul ne pouvait être contraint à embrasser le mahométisme*, trois jeunes garçons, huit filles juives et une chrétienne ravis à leurs parens par Aly Khodja, furent également rendus à leur famille et à la religion de leurs pères. L'une des jeunes filles juives, et Rose Ponsinibio, fille d'un aubergiste piémontais, reçurent même chacune du pacha, en rentrant chez

leurs parens, une dot de 5,000 piastres fortes d'Espagne, environ 27,000 francs de notre monnaie.

Notre première conférence, qui dura plus de deux heures, fut employée aux complimens d'usage, à des explications préalables relatives à l'objet de notre mission, et à la vérification des pleins pouvoirs. Après une discussion très animée, le dey ajourna au surlendemain (2 août) son ultimatum, ou sa dernière réponse aux propositions qui lui avaient été faites. Pendant cette conférence et celle qui la suivit, le dey s'est toujours exprimé en turc; ses paroles ainsi que celles de M. le comte de La Bretonnière étaient interprétées par l'auteur de cette Relation, et pouvaient être contrôlées par le drogman du dey; mais ce dernier, intimidé par la nature même des discussions, prit rarement la parole.

Hussein Pacha parle et écrit correctement le turc et s'exprime même en arabe avec beaucoup de facilité. Le surnom de Khodja (maître, professeur,) ajouté primitivement à son nom, in-

dique qu'il appartenait à la classe des lettrés. Ce prince passe en effet pour l'homme le plus instruit de la régence, mais on appréciera cette réputation à sa juste valeur en apprenant qu'il n'existe pas à Alger trois membres du divan qui lisent et écrivent correctement leur langue. Quelque longue et animée que fût cette conférence, la rigueur de l'étiquette s'opposa à ce qu'on nous offrît des rafraîchissemens, qu'aurait rendus nécessaires l'excès de la chaleur et de la fatigue. De temps en temps seulement, Son Altesse nous faisait présenter sa tabatière par l'un des officiers de sa maison. En prenant congé, le dey nous invita obligeamment à parcourir Alger, ses environs, et même à y séjourner si la chose pouvait nous être agréable, nous assurant que partout nous trouverions sûreté et protection.

En sortant de chez Son Altesse, M. de La Bretonnière crut devoir faire une visite d'étiquette aux membres les plus influens du divan, qui lui furent indiqués par M. le consul de Sardaigne.

Nous fûmes successivement chez le khaznadji, ou premier ministre, le mufti, chef de la religion, le bèitulmaldji, ou intendant général du fisc, le vèkili-Hardj, ou ministre de la marine et des affaires étrangères, et enfin chez l'agha, ou commandant des forces militaires (1). Tous ces personnages, excepté le dernier, nous parurent des êtres insignifians, ou contraires aux intérêts de la France. L'agha seul, gendre du dey, désigné par la voix publique comme son successeur, est un homme aussi distingué par son beau physique que par l'affabilité et l'agrément de ses manières. Il nous fit l'accueil le plus affectueux et manifesta au commandant, avec autant de franchise que d'empressement, ses bonnes dispositions personnelles envers la France.

(1) On rend ordinairement de grands honneurs à cet agha. Lorsqu'il passe dans les rues, deux tchaouch le précèdent, et crient : *Rangez-vous, voilà l'agha qui passe.* C'est chez ce dignitaire qu'on porte tous les soirs les clefs de la ville; et c'est chez lui que l'on inflige les punitions aux Turcs, telles que la bastonnade ou la peine de mort.

En sortant de chez l'agha, M. le comte Datili, qui nous avait accompagnés et dirigés dans toutes les visites que nous venions de faire, nous invita à nous reposer quelques instans chez lui. Dans une rue assez étroite, comme le sont presque toutes celles d'Alger, une porte de moyenne grandeur, surmontée d'un auvent avec un banc de chaque côté, sert d'entrée au consulat général de Sardaigne. Cette maison à deux étages, comme la plupart de celles d'Alger, se compose intérieurement d'une cour carrée assez vaste, appelée en arabe *ouast* ou milieu; celle-ci est entourée de deux galeries placées parallèlement l'une au-dessus de l'autre, et soutenues par des colonnes. De ces galeries on passe dans les appartemens, dont toutes les fenêtres donnent sur la cour; de grandes portes servent d'entrée aux chambres, qui en général sont vastes et bien aérées. Les planchers sont en briques ou d'une espèce de stuc blanc, les plafonds sont presque tous boisés ou peints avec beaucoup d'art, et divisés en compartimens ou panneaux, avec des

moulures peintes et dorées. Suivant la richesse du propriétaire, le pavé de la cour est en marbre ou en matières qui ne conservent pas l'humidité. Toutes les maisons, au lieu de toits, se terminent généralement en terrasses, forme commode et agréable à l'œil; elles sont entourées d'un mur d'appui qui leur sert de balustrade. Ce mur est même quelquefois si bas, qu'on peut sans beaucoup de difficulté aller d'une maison à l'autre. Cette facilité de communication explique la nécessité des grilles de fer qu'on voit dans toutes les maisons, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ces terrasses sont d'une grande utilité pour les besoins domestiques d'une famille et pour tout le service d'une maison; on s'y réunit les soirs de préférence pour prendre le frais, causer ou faire de la musique; et elles sont d'autant plus agréables, qu'Alger étant bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline assez rapide, on y jouit presque partout de la vue de la mer et du spectacle magnifique de la baie.

Arrivés chez le consul de Sardaigne, nous présentâmes nos hommages à madame la comtesse Datili. Cette dame, fille de M. Chirico, dernier consul de Raguse à Constantinople, est née à Péra. A tous les avantages de la nature, à un esprit cultivé et à beaucoup d'amabilité, madame Datili réunit la connaissance des langues française, italienne, russe, grecque moderne et turque, et elle s'exprime dans toutes ces langues avec la plus grande facilité. Cette dame a surtout des droits à la reconnaissance des Français, pour les soins touchans qu'elle et son mari ne cessent depuis le commencement de cette guerre de prodiguer à nos malheureux compatriotes prisonniers à Alger.

C'est par la bienveillante intervention de M. Datili que déjà plusieurs d'entre eux ont été rendus à leur patrie. Peu de temps avant notre arrivée à Alger, le dey, dans un de ses momens d'heureuse inspiration, avait, de son propre mouvement, accordé la délivrance de sept de ces in-

fortunés au consul de Sardaigne ; mais ils étaient au nombre de quarante-quatre, il fallut donc tirer au sort. Cette opération, qui se fit dans la maison du consul de Sardaigne, fut un spectacle bien déchirant ; ceux même que le sort favorisa n'osèrent manifester leur joie ; et c'était encore les larmes aux yeux que madame Datili nous racontait toutes les circonstances de cette scène de douleur. Il reste donc encore à Alger trente-sept de ces prisonniers dont nous aurons bientôt lieu de parler.

En sortant, M. et madame Datili invitèrent le commandant et les personnes qui l'accompagnaient à venir déjeuner le lendemain à leur maison de campagne, située à environ une lieue et demie d'Alger. Cette invitation nous fut d'autant plus agréable qu'elle était pour nous une occasion de reconnaître plus aisément une partie des environs de la ville, que jusqu'alors nous n'avions fait qu'entrevoir.

EXCURSION

DANS LA VILLE ET LES ENVIRONS D'ALGER.

Le 1er août nous quittâmes le bord vers onze heures du matin, et débarquâmes peu d'instans après sur le quai d'Alger. Débarrassés cette fois de nos uniformes et de l'entourage de représen-

tation qui avait présidé à nos premières réceptions, moins remarqués de la foule, nous pûmes observer plus tranquillement les choses qui méritaient de fixer notre attention, et surtout, en première ligne, les fortifications de la marine, le port et les bâtimens qui s'y trouvaient. Les ouvrages qui défendent la partie sud du môle, et que l'on trouve à droite, en entrant dans la darse, se composent de deux lignes de batteries, dont la première, à fleur d'eau, est casematée et forte de cent dix-sept pièces de gros calibre. A gauche, et vis-à-vis la tête du môle, une batterie formidable de trente-six pièces de canons de gros calibre, superposées parallèlement sur deux lignes, a été élevée depuis 1816. Ces pièces sont d'autant plus redoutables qu'elles battraient en flanc les bâtimens qui tenteraient de pénétrer dans la darse en tournant le môle; une autre batterie, située à l'extrémité de la jetée et près de la porte de la Marine, composée de pièces de douze,

de dix-huit, et de vingt-quatre, bat presque directement l'entrée de la darse.

Les chaloupes canonnières algériennes servent aussi à augmenter la défense particulière de l'entrée du port; à cet effet, on en place une douzaine derrière une estacade en bois, renforcée d'une forte chaîne de fer et de plusieurs câbles et grelins; la chaîne est tendue tous les soirs pour fermer le port. Ce dernier est encaissé par le môle et parsemé de dangers; le fond, envahi par une végétation sous-marine qui s'accroît de jour en jour, doit avoir à peu près cinq brasses dans sa plus grande profondeur. Ce port, de figure oblongue, peut contenir environ cinquante bâtimens de trois à quatre cents tonneaux l'un portant l'autre. Nous vîmes les bords de la darse garnie des bâtimens algériens désarmés. Cette marine se compose aujourd'hui d'une grande frégate de soixante, dans le plus mauvais état; d'une autre de plus petit échantillon, deux corvettes, deux brigs, cinq goélettes et une ving-

taine de chaloupes canonnières portant chacune une pièce en bronze de gros calibre (1). Le môle, étroit et peu profond, fut construit en 1519 par des prisonniers espagnols.

(1) Pour la première fois, en 1825, les Algériens donnèrent, à l'imitation des Européens, des noms particuliers à leurs bâtimens de guerre. Ces noms sont tous arabes, turcs ou persans. Voici ceux des navires qui étaient dans le port à cette époque.

		canons.
Frégates.	*Miftahi-Djihan*, la Clé du monde.	62
	Ben-el-Ghavvas, le fils du plongeur.	50
	Neféri-Ishender, l'Alexandre.	36
Corvettes.	*Mezaheri-Istavfiè.*	36
	Fassia.	36
Brigs.	*Nimèti-Khouda*, le Don ou le Bienfait de Dieu.	18
	Mujdèrès, le Porteur de bonnes nouvelles.	16
Goélettes.	*Feth-ul-islam*, la Conquête de l'islamisme, ou Faite par l'islamisme.	24
	Djèiran, le Chevreuil.	16
	Tongarda.	14
	Sureiia, les Pléiades (sans canons).	
	Chahini-Dèria, le Faucon de mer (sans canons).	
Polacre.	*Zaghar*, le Levrier.	20
Chebec.	*Majorca*, nom d'une des îles Baléares.	20

Arrivés au consulat de Sardaigne, nous fûmes reçus par M. le comte Datili et les officiers du consulat; madame la comtesse était partie la veille pour la campagne où elle devait nous recevoir. En sortant de chez M. Datili, nous nous dirigeâmes à pied vers la porte Bab-el-Oued, située au nord-ouest d'Alger. Peu d'instans avant d'arriver à cette porte, nous laissâmes à notre droite, et près de la marine, la maison consulaire de France. C'est dans le voisinage de cette dernière et près du consulat américain qu'est situé le magasin aux poudres; et ce qui dans ce moment est très important à remarquer, c'est que cette poudrière, à ce que nous ont dit des personnes bien informées et dignes de foi, n'est nullement à l'abri de la bombe.

Arrivés sur une petite place à la sortie de la ville, lieu ordinaire des exécutions publiques, nous trouvâmes des chevaux tout sellés que M. Datili nous avait fait préparer. Notre petite caravane, composée d'une quinzaine de personnes

et précédée d'un janissaire du consulat de Sardaigne, se dirigea en sortant de la porte Bab-el-Oued vers le nord-ouest. Cette porte tire son nom arabe d'un torrent situé à peu de distance, mais qui est à sec durant les mois les plus chauds de l'année. Laissant à notre droite les nombreuses batteries de la côte, une petite crique assez profonde, des moulins qui bordent le rivage, et le cimetière des chrétiens et des juifs, nous prîmes d'abord le beau chemin large et uni qui suit la direction de la côte jusqu'au cap Caxine, c'est-à-dire à environ une lieue nord-ouest d'Alger. A partir de la gauche de ce chemin et des bords du torrent, un mamelon s'élève à une hauteur assez considérable et va aboutir aux murailles de la ville. L'espace entre ce mamelon et une autre élévation située sur le bord opposé du torrent, forme une gorge profonde pénétrant dans la campagne, où l'on découvre, dans les sites les plus pittoresques, une foule de jolies maisons entourées de jardins. Nous remarquerons ici que les

clôtures de ces maisons et de ces jardins sont en haies vives de figuiers de Barbarie et d'aloès d'une très grande espèce, qui produisent des fleurs dont les tiges se développent en girandoles et ont quelquefois douze ou quinze pieds de haut. Toujours en suivant le même chemin, nous atteignîmes plusieurs coupoles en ruines, qu'on nous dit être les tombes de six deys, dont l'élévation et la mort tragique eurent lieu dans une seule et même journée; un septième fut élu le même jour et régna, mais on ne dit pas si son règne fut de très longue durée. Parvenus à peu de distance d'un grand jardin appartenant au dey, et qui s'étend jusqu'au bord de la mer, nous vîmes les ruines d'une ancienne mosquée. Toute cette partie de la campagne, depuis la ville jusqu'au jardin du dey, est généralement aride et découverte. Des aloès d'une très grande espèce, des cactus ou figuiers raquettes, des myrtes et quelques oliviers couverts d'une poussière très épaisse, sont les seuls arbres qu'on rencontre de distance en distance.

Non loin de la mosquée, nous tournâmes à gauche, quittâmes la route et ne cessâmes, en nous dirigeant à l'ouest, de gravir des collines arides et escarpées. Parvenus à l'entrée d'un joli chemin bordé de myrtes et d'aloès, et après nous être un peu élevés sur cette côte brûlante et desséchée, la vue magnifique de la baie et l'immensité de la mer, en nous offrant le plus beau tableau, nous fit oublier la fatigue de cette pénible montée. La baie se dessine dans une étendue de quatre lieues; à l'ouest, elle commence par le cap Caxine, et se termine à l'est par le cap Matifou. La profondeur de cette courbe assez régulière est d'environ deux lieues; c'est vers le fond de la baie que se trouvent les embouchures des rivières Haratch et Hamise, La première prend sa source dans les montagnes des Bèni-Mouça, et la seconde dans celles des Bèni-Jâte. Après avoir parcouru pendant environ dix minutes le chemin boisé où nous venions d'entrer, nous atteignîmes à droite un

mur de clôture, et peu après une grande porte servant d'entrée principale à la maison de campagne de feu M. Deval, consul général de France. Nous descendîmes de cheval à l'entrée d'une espèce d'avenue dont les arbres étaient presque entièrement dépouillés de leur feuillage. Au pas ordinaire de nos chevaux nous employâmes environ deux heures à faire cette course; mais, d'après les difficultés du chemin, on peut évaluer à cinq quarts de lieue, ou tout au plus à une lieue et demie, la distance de cette maison de campagne à Alger.

Depuis le départ de M. Deval, en 1827, cette maison est habitée par M. Datili; son genre de construction et surtout la distribution des appartemens sont un mélange du goût oriental et européen; l'ameublement en est simple, mais disposé avec goût; cette habitation se compose d'un grand corps de logis avec toutes les dépendances nécessaires; le jardin, construit sur le penchant de la montagne, est formé en terrasses; excepté des oran-

gers, des figuiers, quelques arbres fruitiers et des lauriers-roses, on ne rencontre ici aucun arbre de haute futaie ou susceptible de donner de l'ombrage ; la vigne y est assez abondante. Cette demeure, bien pourvue d'eau, est ornée, dans une des parties du jardin, d'un grand bassin alimenté par une source voisine. De l'une de ces terrasses M. Datili nous montra sa maison de campagne et celle du consul d'Angleterre, situées à peu de distance.

De toutes ces maisons on jouit du spectacle magnifique de la baie et de la vue de la mer, dont rien ne borne l'horizon ; on y découvre les navires dans un grand éloignement ; nous pûmes même reconnaître nos frégates *la Thétis* et *la Proserpine* croisant à plusieurs lieues de la côte ; mais quel que soit l'avantage d'une telle position, on ne doit pas s'attendre à trouver ici cet air de vie, de fraîcheur et d'activité qui anime les campagnes dans nos climats septentrionaux. La solitude qui environne celles d'Alger, les grilles

de fer qui, ici, comme dans la ville, garnissent les fenêtres de toutes les maisons, l'abandon des lieux les plus susceptibles d'être cultivés, et l'air sombre, triste et misérable des gens de la campagne, donnent à tout ce paysage un air de langueur et de mélancolie qui se communique à l'étranger dès les premiers momens de son arrivée.

La nature a été prodigue pour ce pays, mais le despotisme et la barbarie du gouvernement algérien ont tout étouffé et tout enlaidi. Nul doute que sous l'influence d'une administration régénératrice, cette contrée, jadis l'une des plus riches colonies romaines, ne vît bientôt renaître son ancien état de splendeur et de prospérité.

Dans cette partie de campagne, dont M. et madame Datili nous firent les honneurs avec autant de politesse que de cordialité, nous eûmes occasion de voir et d'entretenir quelques uns des Français prisonniers de guerre à Alger. Peu d'instans avant de nous mettre à table, quatre capitaines de notre marine marchande furent présentés

au commandant par M. Datili. Ces marins, pendant le déjeuné, nous racontèrent toutes les circonstances de leur captivité. Conduits d'abord sur divers points du royaume assez éloignés de la capitale, ils avaient été dépouillés d'une partie de leurs vêtemens, et forcés de faire à pied un long trajet, portant sur leur dos, et pour le compte de leur nouveau maître, la plus grande partie des effets qui leur avait appartenu. Réclamés par M. Datili à leur arrivée à Alger, ce consul les avait fait habiller, leur avait donné tous les secours nécessaires, et avait obtenu du dey l'autorisation de les garder dans sa maison de campagne, sous sa responsabilité personnelle. Nous apprîmes que le reste des autres prisonniers français logeait en partie chez les consuls des nations européennes, ou dans une maison que le gouvernement algérien leur avait destinée près de la Marine; nous sûmes qu'en général ces Français n'étaient pas maltraités. Tous avaient également à se louer de la protection du consul de Sardaigne et des

soins touchans que ne cessait de leur prodiguer madame Datili.

En sortant de table, cette dame nous conduisit dans une galerie très propre donnant sur le jardin, où étaient rangés les lits des prisonniers français. Sur l'un de ces lits nous vîmes le nommé Martin, marin de la frégate *la Duchesse de Berri*, et le seul qui avait miraculeusement échappé à la malheureuse affaire du 17 juin. (Voyez la note page 8.) Ce marin, après avoir été grièvement blessé d'un coup de sabre à la tête, dut son salut à la bravoure autant qu'à la générosité d'un Arabe qui, l'ayant fait son prisonnier, le défendit contre ses propres compatriotes, et le conduisit au dey d'Alger. Hussein Pacha, autant pour récompenser cette belle action que pour en encourager de semblables à l'avenir, fit donner deux cents piastres de récompense à cet Arabe, tandis qu'il n'en avait accordé que cent pour chacune des têtes des autres victimes que, suivant l'usage, on lui avait présentées. Ce marin éprouvait dans ce moment de

violens accès de fièvre, suite de sa blessure et de l'imprudence qu'il avait eue de s'exposer trop tôt aux rayons du soleil ; son état donnait au médecin du consulat de Sardaigne les plus vives inquiétudes. A peine l'affaiblissement de son cerveau troublé lui permettait-il de répondre aux questions qui lui furent adressées sur l'affaire du 17 juin; et c'était tout au plus si dans ce moment il en conservait un vague souvenir. Étonné de se voir ainsi entouré de nouveaux compatriotes, il ne parut sensible qu'aux paroles d'amitié et d'encouragement que lui donnait, en lui serrant affectueusement la main, notre excellent commandant. Depuis nous avons appris que ce marin avait recouvré, avec la santé, l'usage de ses facultés intellectuelles.

C'était surtout pour ces pauvres prisonniers que notre arrivée à Alger avait été un motif de joie et de consolation. Hélas! quel a dû être leur désespoir lorsque, le lendemain, ils auront appris notre départ et la rupture des négociations;

mais quelle sera leur position, au milieu d'une populace en furie, au moment où la flotte française paraîtra dans la baie d'Alger ! Ici le souvenir terrible de Mezzo-Morto, de Choiseul attaché à la bouche d'un canon, et des membres palpitans de Le Vacher lancés tout sanglans jusque sur les vaisseaux de Duquesne, se représente malgré nous à l'imagination troublée ! Mais non, espérons-le, la Providence veillera sur ces enfans de la France ; les Algériens, en les conservant comme des otages précieux, suivront les inspirations d'une politique mieux entendue et plus conforme à leurs vrais intérêts (1).

En rentrant dans la ville par la porte Bab-el-Oued, nous observâmes attentivement, mais avec toute la prudence qu'exigeait notre position, les murailles qui entourent Alger de ce côté; ces murs,

(1) M. Crépin, peintre distingué du ministère de la marine, vient tout récemment de reproduire sur la toile ces terribles épisodes de l'histoire d'Alger, d'où il a su tirer le sujet de deux jolis tableaux exécutés avec autant de vérité que de talent.

construits partie en terre et partie en briques, peuvent avoir vingt pieds de hauteur. Sur des tours carrées qui les flanquent de distance en distance se trouvent quelques pièces de canon mal appuyées. Quant aux fossés, ils nous ont paru dans cette partie avoir très peu de profondeur (1).

(1) Du temps du docteur Shaw, c'est-à-dire vers 1730, ces fossés étaient déjà comblés en partie.

DERNIERE CONFÉRENCE AVEC LE DEY,

DÉPART D'ALGER, INSULTE COMMISE PAR LES ALGÉRIENS CONTRE LE VAISSEAU **LA PROVENCE**, RETOUR A MAHON.

Le 2 août dès le matin nous fîmes nos dispositions pour nous rendre à l'audience du dey. Cette journée était pour nous d'une grande impor-

tance, puisqu'elle devait décider de la paix ou de la guerre. Les dangers et le soutrages auxquels lord Exmouth et ses officiers avaient été exposés dans une circonstance semblable se représentaient à notre mémoire; ils pouvaient se reproduire d'autant plus facilement à notre égard, que nous n'avions pas à notre disposition l'appareil de forces militaires imposantes qui appuyaient les négociations de l'amiral anglais. Nous partîmes, et vers midi nous débarquâmes sur le quai d'Alger. Arrivés chez le ministre de la marine, l'air triste et abattu de l'interprète du dey, la physionomie sombre et sinistre de tous ceux qui l'entouraient, furent pour nous l'indice de dispositions peu favorables. Lorsque le consul de Sardaigne nous eut rejoints, et qu'on nous eut fait assez froidement les politesses d'usage, nous nous acheminâmes vers le palais du dey, à travers la foule qui se pressait sur notre passage. En chemin nous rencontrâmes le Bach-Tchavouch ou grand-prevôt; cet officier supérieur, messager secret et fidèle du dey, était habillé de

vert, portant une écharpe rouge et un bonnet blanc terminé en pointe. Introduits auprès de Son Altesse avec les mêmes formalités qu'à l'audience précédente, la discussion, après les complimens d'usage, s'établit sur les objets importans que nous avions à traiter, et se termina, après de longs débats, par le rejet que fit le dey des propositions du gouvernement français. Sans entrer ici dans des détails qu'il ne nous appartient pas de faire connaître sur cette dernière conférence, nous pouvons dire que le langage tenu par M. le comte de La Bretonnière au dey d'Alger a été celui d'un négociateur conciliant et courageux.

Après avoir fait les plus grands efforts pour remplir par la délivrance des prisonniers les vues paternelles de Sa Majesté, et avoir inutilement employé tous les moyens de persuasion pour amener Hussein Pacha à consentir aux justes réclamations de la France, le commandant des forces navales du roi lui fit d'abord observer la terrible responsabilité qu'il assumait sur sa tête en se rendant aux

yeux de Dieu et des hommes la cause des malheurs de son pays, et il n'hésita pas à lui déclarer que désormais le roi de France, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, emploierait les forces que le Tout-Puissant avait mises entre ses mains pour défendre ses droits et la dignité de sa couronne.

« J'ai de la poudre et des canons, répliqua » Hussein Pacha, et puisqu'il n'y a pas moyen de » s'entendre, vous êtes libres de vous retirer. Vous » êtes venus sous la foi du sauf-conduit, *aman-ilè*, » je vous permets de sortir sous la même garantie. »

Nous prîmes immédiatement congé de ce prince et sortîmes du palais.

Depuis la Cassaba jusqu'au port, la foule qui nous entourait s'attachait à deviner dans notre maintien et dans l'expression de nos regards le résultat de cette dernière conférence ; mais nous jugeâmes prudent de montrer la plus grande impassibilité. Arrivés sur le port, le même sentiment de curiosité, ou peut-être un projet criminel,

porta le ministre de la marine à m'interroger personnellement d'un ton sinistre sur ce qui venait de se passer. Voyant qu'il n'était pas encore instruit, et connaissant son fanatisme et son inimitié contre la France, je crus prudent, non seulement de prolonger son incertitude par une réponse évasive, mais je lui donnai même à entendre que tout espoir d'accommodement n'était pas encore évanoui. La conduite de ce même ministre, qui le lendemain fit tirer sur le vaisseau, m'a depuis donné la conviction que nous avions dû notre salut à ce dernier acte de prudence. La foule, toutes les fois que nous sommes allés à Alger, tout en se pressant autour de nous, ne nous a jamais paru avoir à notre égard un caractère décidément hostile; je puis même affirmer, d'après la connaissance que j'ai de l'arabe et du turc, que je n'ai pas entendu sur notre passage un seul mot offensant; la tristesse et l'inquiétude nous paraissaient être au contraire les sentimens dominans empreints sur toutes les physionomies. Au moment de notre

embarquement, le capitaine du port et les personnes qui l'entouraient nous firent tous leurs adieux du ton le plus amical.

M. le comte Datili et l'interprète du dey, qui nous avaient accompagnés jusqu'au quai, espérant que quelques heures de réflexions pourraient peut-être encore vaincre l'opiniâtreté de Hussein Pacha, prièrent le commandant de différer jusqu'au lendemain à midi son départ de la baie. M. de La Bretonnière voulut bien encore, pour un motif aussi puissant, céder à leurs instances : « Mais, monsieur, dit-il à l'interprète du dey, » rappelez à votre maître que, passé cette heure, » s'il ne se rend pas aux justes réclamations du » roi, toute négociation est rompue, et je ne serai » plus pour lui que le commandant des forces » navales de Sa Majesté, chargé de continuer les » opérations de la guerre jusqu'à pleine et entière » satisfaction. »

Enfin, après avoir pris congé de M. Datili, nous entrâmes dans le canot, débordâmes le quai

et sortîmes du port. A peine étions-nous en dehors de la darse, que nous trouvâmes vent debout et une mer affreuse; il ne fallait rien moins que la solidité du canot et l'habileté de nos rameurs pour résister aux coups de la lame, dont la longueur et la violence semblaient à chaque instant devoir nous engloutir. Cette partie de la baie d'Alger est remplie de requins, nous en vîmes plusieurs qui suivaient le canot à une très petite distance; il y en eut un entre autres de la grande espèce, qui, porté par une forte lame, nous parut un instant sur le point de tomber au milieu de nous dans le canot, mais il passa sous l'embarcation, dont il effleura légèrement la quille. Après trois heures de peines, de fatigues et de dangers, nous atteignîmes enfin le vaisseau, ayant tous nos vêtemens trempés comme si nous étions tombés à la mer. On nous attendait avec impatience à bord, où déjà notre absence prolongée avait causé de l'inquiétude. Si l'on nous vit de retour avec plaisir, nous n'en éprouvâmes pas moins, après

cette journée fatigante et aventureuse, à nous retrouver sains et saufs au milieu des nôtres.

Cependant une inquiétude générale sur notre position dans cette baie semblait être le pressentiment des dangers que nous devions encore courir, et nous faisait désirer d'en sortir le plus promptement possible ; mais la parole du commandant avait été donnée, il fallut donc différer notre départ jusqu'au lendemain à midi. Vers le soir, la brise d'est, vent battant en côte, avait considérablement molli, et nous nous considérions dès lors comme plus en sûreté ; mais, dans cette baie, les courans, la nature du fond et les vents les plus impétueux entraînent toujours les bâtimens vers la terre, c'est ce que nous ne tardâmes pas à éprouver. Vers neuf heures du soir on s'aperçut déjà que le vaisseau avait chassé de deux encâblures sur son ancre, et un examen plus attentif fit reconnaître que le câble était coupé. Une seconde ancre fut immédiatement mouillée avec la chaîne. Nous dûmes notre salut à cette mesure

salutaire ; si elle eût été différée d'un quart d'heure seulement, le vaisseau, entraîné par le courant, aurait échoué sous les batteries du fort Bab-Azoun, où sa perte et celle de l'équipage eussent été inévitables. Quoi qu'en dise M. Shaler (1), que la rade d'Alger offre partout un ancrage sûr, il est bien certain que cette rade est dangereuse sur plusieurs points, et que sous une apparence de vase elle cache dans plusieurs endroits un véritable fond de corail.

Le lendemain, 3 août, l'on voulut retirer l'ancre que nous avions dû abandonner dans la nuit ; mais tous les efforts furent inutiles, il fallut y renoncer ; elle est restée au milieu de tant de débris qui remplissent, depuis des siècles, le fond de cette partie de la baie.

Vers midi, le commandant ordonna au brig *l'Alerte*, mouillé à peu de distance de nous, et qui avait suivi le vaisseau dans cette mission,

(1) Page 63 de la traduction française.

d'appareiller et de sortir de la baie couvert du pavillon parlementaire. Forcé par le vent de passer sous les batteries de la ville et à portée du canon, M. le capitaine de Nerciat exécuta cette manœuvre avec habileté et prit le large sans inconvénient.

A une heure le vaisseau, après avoir également appareillé, suivait la même route ayant les basses voiles, les huniers et les perroquets, portant le pavillon parlementaire au mât de misaine, le pavillon du roi arboré à la corne, et le guidon de commandement au grand mât. Plein de confiance sur la foi du sauf-conduit, nous naviguions pour sortir de la baie, lorsqu'un coup de canon à poudre, parti de la batterie du fanal, fixa notre attention. Peu de minutes après on entendit un deuxième et un troisième coup, et l'on vit beaucoup de monde courir aux batteries. C'était probablement l'ordre de faire tirer, car aussitôt une canonnade à boulets, partie des batteries de la ville et du môle, et dirigée sur le vaisseau, ne

laissa plus de doute sur l'attentat qui allait être commis. En effet dès ce moment, de deux heures et demie jusqu'à trois, c'est-à-dire pendant une demi-heure que le vent nous permit de nous éloigner de la côte, le vaisseau du roi *la Provence* a essuyé le feu d'environ quatre-vingts coups de canons, et celui de plusieurs bombes qui tombèrent à peu de distance de l'arrière du vaisseau (1).

Un heureux hasard voulut que onze boulets seulement atteignirent le corps du bâtiment, c'est-à-dire trois dans la coque, un dans la grande vergue qui fut percée d'outre en outre, entre le milieu et le bout de tribord, et plusieurs dans la voilure et le gréement. La corvette de guerre anglaise *le Pilorus* et la goélette espagnole *la Guadaleta*, mouillées à peu de distance du port, ont été témoins de cette insulte. Nous dûmes probablement à la position du premier de ces

(1) Voyez la lithographie placée au commencement de cette relation.

bâtimens, placé entre nous et une partie des batteries, de ne pas avoir reçu le feu de celles qu'il nous masquait.

J'emprunte ici au mémoire du capitaine Signoret, cité page première, quelques circonstances importantes de cet évènement que son coup-d'œil militaire a observé avec la justesse et la précision d'un homme de l'art.

« Le feu des batteries ennemies, dit-il, a com-
» mencé à la distance de six cents toises, mais la
» route du vaisseau croisant un peu la direction géné-
» rale des forts de la Marine, cette distance a di-
» minué jusqu'à quatre cent cinquante toises en-
» viron. Puis, le vaisseau ayant doublé le fort de
» la pointe nord du môle, cette même distance
» s'est accrue jusqu'au moment où il s'est trouvé
» hors de portée. La direction donnée aux piè-
» ces a généralement été bonne; presque tous les
» boulets ont passé sur le vaisseau et entre les
» mâts, ou à peu de chose près. Le pointage n'a
» donc été fautif que dans l'angle d'élévation de

» la pièce. La distance aura été appréciée plus
» grande qu'elle ne l'était réellement. Toutefois,
» nous observerons que la même pièce de canon
» n'a pas tiré deux coups de suite sur le vaisseau;
» que c'est lorsqu'il passait devant la fortification
» que quelques pièces faisaient feu; et que, quel-
» que bon canonnier qu'on puisse être, le pre-
» mier coup de canon que l'on tire n'est, à vrai-
» dire, qu'un coup d'épreuve qui sert à diriger les
» coups suivans, en faisant apprécier la distance
» de l'objet, et l'angle d'élévation à donner à la
» pièce pour le frapper. »

La Providence a permis que nous n'ayons eu personne à regretter; mais il n'en eût pas été de même si les hommes eussent été au poste de combat; plusieurs, dans cette position, auraient pu être atteints par les boulets qui pénétrèrent dans la batterie de dix-huit. L'auteur de cette relation, qui se trouvait dans cette partie du vaisseau au commencement de la canonnade, faillit lui-même avoir les deux jambes emportées par un

boulet de vingt-quatre, et ne dut son salut qu'à une de ces inspirations, véritable bienfait de la Providence, qui le porta instantanément à changer de place sans même y songer.

Cependant, exposé au feu de plus de cinq cents pièces d'artillerie, c'en était fait du vaisseau *la Provence* si on eût eu le malheur de perdre un mât, ou si le commandant n'eût pas maîtrisé ce premier mouvement si naturel d'indignation que devait exciter une aussi lâche provocation. Une seule bordée aurait compromis sans gloire son caractère de parlementaire, l'existence des braves qu'il commandait, et le beau vaisseau que le roi lui avait confié. On doit surtout apprécier la sagesse d'une telle conduite par les efforts que dut faire sur lui-même M. de La Bretonnière pour contenir la vive indignation dont il était pénétré. Dans ce moment difficile la conduite et les sentimens de nos marins furent les mêmes que ceux de leur commandant. Si quelques uns d'entre eux voulurent, dans le premier moment, se jeter sur les pièces, et

faire feu, tous, il faut le dire, écoutèrent la voix de leurs chefs et se bornèrent à lancer sur l'ennemi des regards qui exprimaient à la fois le mépris et l'espoir de se venger un jour.

La canonnade durait encore, lorsque, monté sur le pont, j'aperçus sur la dunette, au poste le plus dangereux, le commandant entouré de ses officiers et aussi calme qu'à Navarin, lorsque, sur *le Breslaw*, il reçut une honorable blessure. Ici veillant à la conservation de son équipage, il surveillait en même temps la manœuvre et ordonnait aux marins de se coucher sur le pont pour éviter ainsi des dangers qu'il affrontait lui-même.

Le lendemain nous gagnâmes le large, et profitant d'un jour de calme, le commandant fit réparer une partie des avaries essuyées par le vaisseau; ainsi, deux jours après l'évènement du 3 août, nous pûmes reparaître devant Alger, et prouver aux Algériens l'inutilité de leur lâche tentative; depuis lors, et jusqu'à son retour à Mahon, *la Provence* ne quitta plus ces parages.

Le 6 août, le capitaine Quin, commandant de la corvette anglaise *le Pilorus*, fit tenir à M. le comte de La Bretonnière un pli renfermant une lettre que lui avait adressée le drogman du dey.

Ce dernier écrivait au commandant anglais que, non seulement Hussein Pacha avait désapprouvé l'attentat du 3 août, mais que, furieux de ce qu'on avait, disait-il, agi contre sa volonté dans cette circonstance, il venait de destituer le ministre de la marine et de chasser tous les chefs des batteries. Nous remarquerons ici que cette soi-disant réparation était bien tardive, et que d'ailleurs elle n'avait aucun caractère officiel pour le gouvernement français, puisqu'elle ne lui était pas annoncée directement par le dey. En terminant la lettre qui accompagnait celle que nous venons de citer, le capitaine Quin donnait à M. de La Bretonnière les plus grands éloges pour sa conduite pendant la canonnade du 3 août. L'extrait suivant d'une autre lettre écrite d'Alger sur cet évènement, depuis notre départ, fera mieux connaître encore à

ce sujet l'opinion de cet officier anglais et celle des étrangers qui l'entouraient.

« *La Provence* mit à la voile hier à deux heures; » le vent était nord nord-est et portait à la côte. » Ce vaisseau sortit majestueusement sous pavillon » parlementaire et passa à environ une demi- » portée de canon des batteries de la ville, qui, à » l'étonnement général, firent feu sur lui. Le capi- » taine Quin, le maître Martin et moi, nous étions » au consulat en ville ; nous montâmes de suite » sur la terrasse qui, comme vous le savez, com- » mande toute la vue de la rade. La position de » ce vaisseau de guerre était fort critique ; si, d'a- » près l'état du vent, il eût été atteint, il pouvait » être chassé vers la terre près du consulat amé- » ricain. Heureusement le feu des batteries fut si » mal dirigé, que nous pensons qu'il n'a pas dû » éprouver beaucoup de mal. Nous sommes tous » d'avis que M. de La Bretonnière s'est conduit » dans cette circonstance avec la plus grande di- » gnité en traitant ces pirates avec le mépris qu'ils

» méritaient. Il a gardé son pavillon parlementaire,
» et à la satisfaction générale n'a pas tiré un seul
» coup de canon. Ce sang-froid et ce jugement
» ont été ici admirés de tout le monde. Pendant
» cette crise, je n'ai jamais vu un homme plus agité
» que le capitaine Quin. Son anxiété sur le sort de
» ce beau vaisseau était au-delà de tout ce qu'on
» peut concevoir. Se figurant qu'il était lui-même
» à bord, il ne cessait de dire dans sa langue :
» *Don't fire, my boys, keep up close to the wind :* Ne
» faites pas feu, mes enfans, serrez le vent. L'in-
» famie de cette violation était en effet si flagrante,
» que, dans ce moment, nous étions tous Français.
» La brise d'ailleurs était faible, et il était à craindre
» que si le vaisseau français eût tiré, il aurait fait
» tomber le vent et se serait mis parce seul fait dans
une position désespérée. Aussi jamais comman-
» dant n'a mieux mérité de son gouvernement que
» M. le comte de La Bretonnière; sa conduite,
» je le répète, fut pleine de prudence, de no-
» blesse et de dignité. Nous rendons grâce à

» Dieu de l'avoir vu échapper à ces barbares (1). »

Pendant les trois mois que le vaisseau et les autres bâtimens de la division maintinrent le blocus le plus rigoureux sur les côtes de la régence, nous eûmes presque toujours, contre l'ordinaire de cette saison, une mer houleuse et des temps affreux. Les orages se succédaient presque sans interruption. A une distance de plus de vingt lieues de la côte, le vent du *Sahra* ou du désert nous fit deux ou trois fois sentir son influence débilitante et nous porta du sable en telle quantité que le pont du vaisseau et les bastingages en étaient presque couverts ; cependant la chaleur ne fut pas excessive, et le thermomètre (échelle de Réaumur) ne s'éleva jamais au-dessus de vingt-quatre degrés (2); dès les premiers jours de septembre nous

(1) J'ai entre les mains l'original de cette lettre, en anglais, adressée à madame Bodwen par son mari, médecin actuel du dey d'Alger.

(2) L'été de 1829 offrant une véritable anomalie avec l'état ordinaire du climat dans ces contrées, nous croyons devoir renvoyer les lecteurs qui voudraient en avoir une idée plus exacte à un excellent ar-

éprouvâmes les terribles rafales du sud-ouest, si connues et tant redoutées des anciens sous le nom d'*Africus*. Le 5 septembre, vers dix heures du matin, un de nos hommes tomba à la mer; presqu'au même instant un de ses camarades se jeta après lui et le sauva avec autant de courage que de sang-froid. Le lendemain, après la messe militaire en musique, le commandant, à la tête de l'état-major et en présence de l'équipage sous

ticle inséré dans les Annales maritimes (cahier de septembre et octobre 1829) intitulé : *Lettre topographique et médicale sur Alger, par M. Lauvergne, chirurgien-major de la marine royale.* D'après M. Lauvergne, « Alger offre une grande égalité de température ; les saisons » passent insensiblement de l'une à l'autre. Le docteur Shaw n'a vu » qu'une seule fois, en dix ans, le thermomètre s'arrêter au terme de » la congélation, et la neige alors couvre tout le pays ; l'air n'est calme » et brûlant que lorsque le vent souffle du désert de Sahra.

» Les vents de la mer ou de l'ouest *, du nord ou nord-est, sont les » plus communs. Après ceux-ci, et durant mai jusqu'en septembre, » ceux de l'est sont les plus fréquens **. Pendant les équinoxes, on a » lieu d'éprouver les terribles rafales du sud-ouest, etc.

* Ce vent dans les parages d'Alger porte avec lui une humidité froide et pénétrante qui incommode les personnes et altère sensiblement les objets de toute nature.

** Et offrent le plus de garantie de beau temps.

les armes, témoigna sa satisfaction pour la belle conduite du marin qui avait risqué sa vie pour sauver son camarade. Il promit, en faisant connaître cette belle action au gouvernement, de demander une récompense en sa faveur. Cette récompense pour les marins est ordinairement une médaille d'argent, et quelquefois la croix de la Légion-d'Honneur.

Le 7 septembre, par une grosse mer, un requin de dix pieds de long, ayant cinq rangées de dents dans ses mâchoires, fut pris par l'équipage; après s'être long-temps débattu et avoir tout ébranlé autour de lui, ce monstre marin fut mis en pièces pour être mangé par les matelots.

La chair de cet animal, que j'eus la curiosité de goûter, est fade et filandreuse. Les bonites sont très abondantes dans ces parages : nous en prîmes une assez grande quantité, ainsi que des glaucus et des poissons volans. Souvent des oiseaux, tels que des tourterelles, des cailles et autres espèces, chassés par la force du vent et

fatigués, se laissèrent prendre à bord du vaisseau. Pendant cette croisière nous arrêtâmes souvent des bâtimens neutres qui cherchaient à échapper au blocus ou à sortir d'Alger. Il résulte de tous les interrogatoires subis par les capitaines de ces navires, que, depuis notre départ, le dey n'a point fait élever de nouvelles fortifications, soit à Alger, soit dans les environs. Les déclarations faites séparément par chacun de ces capitaines, s'accordent toutes à ne porter la force militaire d'Alger qu'à 4 ou 5,000 hommes au plus.

Le 10 septembre, le vaisseau étant encore en vue d'Alger, fit le signal de ralliement à la frégate *la Duchesse de Berri*, et aux brigs *le Hussard* et *le Voltigeur*. D'après l'ordre du commandant, le simulacre d'un combat naval fut exécuté par les bâtimens réunis. Plus de cinq cents coups de canons furent tirés à bord des navires, et nous eûmes sur le vaisseau le spectacle d'un branle-bas général, d'un abordage et d'un incendie simulés. Heureusement, ce jour-là, le mauvais temps ne mit

aucun obstacle à l'exécution de cette belle scène militaire.

Après une croisière de trois mois dans ces parages, M. le comte de La Bretonnière fit voile le 19 septembre pour Mahon. Pendant cette traversée nous éprouvâmes, dans l'espace de cinq jours, des vents contraires, des calmes, puis un très gros temps qui nous obligea subitement à prendre deux ris dans les huniers et à amener la grande voile; enfin le 23, à huit heures du matin, nous mouillâmes à Port-Mahon, entre le lazaret et le bourg de Villa-Carlos. Nous trouvâmes dans cette île l'escadre américaine composée du vaisseau *la Delaware*, deux frégates et une corvette.

Il est quelquefois très difficile d'entrer à Mahon; mais, parvenu dans l'intérieur, on voit le port le plus beau, le plus vaste et le plus sûr de la Méditerranée. C'est en quelque sorte un large canal de plus d'une demi-lieue de longueur, abrité de chaque côté par un rang de collines assez élevées. Des vaisseaux de haut bord peuvent-être

amarrés à terre et à très peu de distance du rivage. quelle que soit la force du vent et la violence des vagues qui se brisent contre les remparts qui défendent l'entrée du port, à peine une légère ondulation se fait-elle remarquer dans l'intérieur.

A partir du lendemain de notre arrivée à Mahon, le commandant et une partie de l'état-major et de l'équipage furent pendant plusieurs jours de suite fortement incommodés, pour avoir mangé des huîtres et autres coquillages qui, bons dans tout autre temps, sont pernicieux ici dans cette saison.

Le lazaret de Mahon, que nous avons visité dans tous ses détails, est parfaitement bien entretenu. C'est incontestablement l'un des plus vastes et des plus beaux établissemens de ce genre qui soit en Europe. Le fort Saint-Philippe est aujourd'hui dans le plus grand délabrement, ainsi que toutes les fortifications de l'île.

Quel que soit au reste l'état présent de Minor-

que, on ne peut disconvenir de la grande utilité dont elle a été à notre escadre du blocus depuis 1827, par ses ressources locales et comme point intermédiaire entre Toulon et Alger. Mais de quelle importance surtout ne sera pas aujourd'hui cette île avantageusement placée, pour l'armée expéditionnaire d'Afrique !

Le 14 octobre, au soir, je quittai le vaisseau *la Provence*, et m'embarquai sur la frégate *la Duchesse de Berri*, qui devait le lendemain matin mettre à la voile pour Toulon. J'allais revoir la France et ma famille; cette idée, toute consolante qu'elle était pour moi, ne m'empêcha pas au moment du départ d'éprouver une véritable émotion; je quittais ce beau vaisseau où pendant plus de trois mois une communauté de dangers, de craintes, d'espérances et souvent de plaisirs, m'avait uni de la plus douce et de la plus honorable confraternité à des hommes bons, instruits, et vraiment estimables. Je n'oublierai jamais les nombreux témoignages d'estime, de bonté et de

bienveillance dont messieurs les officiers du vaisseau, en général, et leur digne et respectable commandant en particulier, n'ont cessé de m'honorer. Puisse ce témoignage public de ma reconnaissance leur en prouver l'étendue et rappeler quelquefois à leur souvenir le passager de *la Provence*.

CONCLUSION.

Si, depuis long-temps, la cause de l'humanité, celle de la civilisation et l'honneur de la France réclamaient impérieusement l'exécution de la grande entreprise qui vient d'être confiée à la bravoure de notre armée, c'était surtout à ceux

qui comme nous furent les témoins et presque les victimes de l'insulte faite au pavillon du roi dans des parages ennemis, qu'il appartenait de faire des vœux ardens pour le succès de notre expédition. Mais après avoir vu et admiré la fécondité et les immenses ressources de la plus belle partie de l'Afrique septentrionale, nos désirs les plus chers seraient remplis, si, pour prix du sang de ses braves et des sacrifices qu'elle s'impose, la France pouvait un jour s'ouvrir dans ces contrées un long avenir de gloire, de richesse et de prospérité.

ALGER
DJEZAÏR
جزاير
LEGENDE.
Consulat de Hollande
Chateau de l'Empereur
Magasin à poudre
ALGER
Palais du Dey
Faubourg de Bab-Azoun
Fort de Bab-Azoun
Darse
Marine
Cimetière
Fort des Anglais
Ligne de bombardes Hollandaises expedition de Lord Exmouth en 1816
Vaisseaux Anglais
MER MÉDITERRANÉE
ALGER
Elevation du côté S O de la Ville
Plan du Chateau de l'Empereur
Elevation sur la ligne a b
Echelle du Plan
Elevation du côté N O de la Ville
Façade de la Ville du côté de la Mer
Elevation de la Marine du côté de la Mer

2642-419